

Guide Poitou-Charentes des **Eco-manifestations** *

(* ...et autres activités éco-responsables)



**POUR CONCILIER L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION
ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Troisième édition

Janvier 2014

Éditorial

La Région Poitou-Charentes s'est attachée à promouvoir l'excellence environnementale en mobilisant l'ensemble des habitants, des entreprises, des collectivités, des associations.

Les nombreux organisateurs engagés dans le dispositif « éco-manifestations Poitou-Charentes » montrent que chacun peut faire un pas vers la culture, l'engagement associatif, et dans le même temps faire un geste pour l'environnement.

Tel est le sens de ce guide.

Ségolène Royal
Présidente de la Région Poitou-Charentes

Des manifestations nombreuses et variées sont organisées chaque année en Poitou-Charentes. En rassemblant ponctuellement un public important, ces événements génèrent des impacts sur l'environnement.

Par là même, ils peuvent constituer une vitrine de comportements vertueux à reproduire chez soi : tri, choix du transport collectif, limitation des consommations d'énergie, ...

Nous avons donc réalisé ce guide présentant préconisations, bonnes pratiques et adresses utiles afin de vous aider à monter une éco-manifestation.

Jean-François MAURO
Directeur régional de l'ADEME Poitou-Charentes

SOMMAIRE

AVANT PROPOS - Les éco-manifestations, pourquoi et comment	Page 4
---	---------------

PARTIE I - Un peu de méthode...	Page 10
--	----------------

PARTIE II - Vingt-et-une préconisations pour des manifestations éco-responsables	Page 15
---	----------------

Thème n°1 : La communication éco-responsable	Page 16
--	---------

Thème n°2 : Le transport éco-responsable	Page 21
--	---------

Thème n°3 : La politique d'achats, de choix des équipements et de prestations	Page 26
---	---------

Thème n°4 : La maîtrise des consommations et la gestion des déchets	Page 29
---	---------

Thème n°5 : La sensibilisation à l'environnement	Page 39
--	---------

PARTIE III - Adresses et ressources	Page 42
--	----------------

ANNEXE I - Questionnaire sur les aspects environnementaux de l'offre d'impression	Page 55
---	---------

ANNEXE II - Le référentiel « éco-manifestations Poitou-Charentes »	Page 57
--	---------

ANNEXE III – NOUVEAU : Les éco-tournages	Page 62
--	---------

AVANT PROPOS

Les éco-manifestations, pourquoi et comment...



Photo : Cognac Blues Passions – édition 2009

Les 300 festivals et les nombreuses manifestations sportives organisées chaque année en Poitou-Charentes reflètent toute la richesse et la diversité de notre territoire.

L'attachement de la Région à ces initiatives se traduit notamment par un soutien autour de plusieurs axes majeurs : l'emploi, l'accès de tous à la culture et au sport, l'équilibre des territoires et l'excellence environnementale.

Par leur vocation à rassembler ponctuellement du public en grand nombre – les 100 principaux festivals en région réunissent 1 700 000 visiteurs – ces événements génèrent des impacts négatifs sur l'environnement.

Des enjeux comme ceux du changement climatique, de la biodiversité, de la gestion rationnelle de l'eau ou des déchets sont l'affaire de tous. Les gestes éco-responsables du quotidien doivent trouver un prolongement au delà du domicile ou du lieu de travail, et notamment dans les activités de loisir.

Les organisateurs de manifestations doivent donc faire leur possible pour réduire l'empreinte écologique de leurs projets et pour sensibiliser le public à l'environnement, afin que chacun puisse participer à son niveau à ce mouvement d'éco-citoyenneté.

Poitou-Charentes, la région des éco-manifestations

Poitou-Charentes est la première Région de France à avoir promu les éco-manifestations au travers d'un dispositif aussi complet que possible.

Dès 2005, une démarche participative a été lancée avec des organisateurs de festivals, des associations, des collectivités, pour recenser les bonnes pratiques et les besoins.

L'année suivante, les préconisations pour construire ces éco-manifestations ont été testées sur dix festivals pionniers. Une évaluation détaillée des plans d'action des organisateurs a permis de constater que cette opération était une réussite, tant pour le bilan environnemental que pour la sensibilisation du public.

La première édition du Guide des éco-manifestations a été publiée dès 2007. La Région et l'ADEME ont affiché leur volonté de soutenir les éco-manifestations au travers d'un appel à projets sur trois ans (2007, 2008 et 2009).

Le Guide est aujourd'hui réédité dans une version enrichie de nouvelles expériences.

Plusieurs outils complémentaires ont également été développés par la Région et mis à disposition des organisateurs:

- x un **référentiel** co-construit avec des organisateurs, qui permet de caractériser les éco-manifestations.
- x un **logo « éco-manifestations Poitou-Charentes »** qui vise à identifier les événements qui satisfont aux exigences du référentiel. L'attribution de ce logo est faite par la Région.
- x une **méthodologie d'évaluation** des impacts environnementaux des festivals et de l'efficacité des actions engagées.

L'impact des éco-festivals

Les manifestations culturelles ont été les premières à s'engager dans une démarche éco-responsable. Afin de mieux connaître les impacts environnementaux et d'évaluer les progrès réalisés par ces éco-manifestations, des données détaillées ont été collectées par la Région sur l'année 2008.

A la lumière de ces données, les impacts environnementaux des festivals peuvent être classés en deux catégories :

- les impacts visibles (déchets, consommations d'électricité, déplacements en voiture...)
- les impacts cachés ou moins visibles par le public (consommations de papier pour les impressions, produits alimentaires, achats de fournitures, prestations...)

Il est important d'agir sur ces deux catégories et de communiquer sur la seconde afin que le public en ait connaissance.

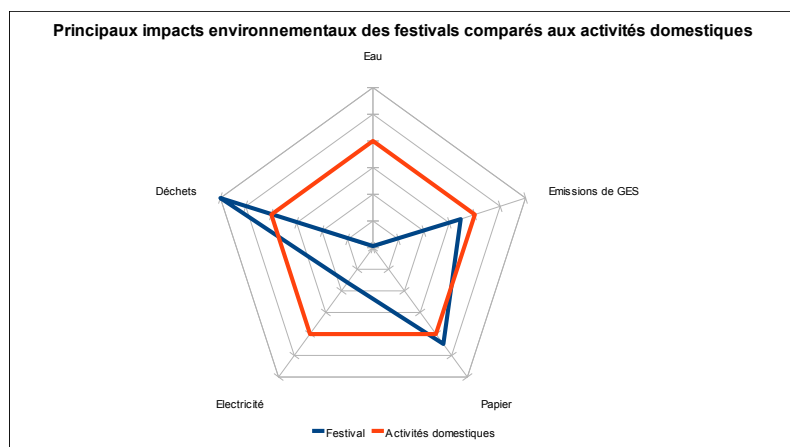
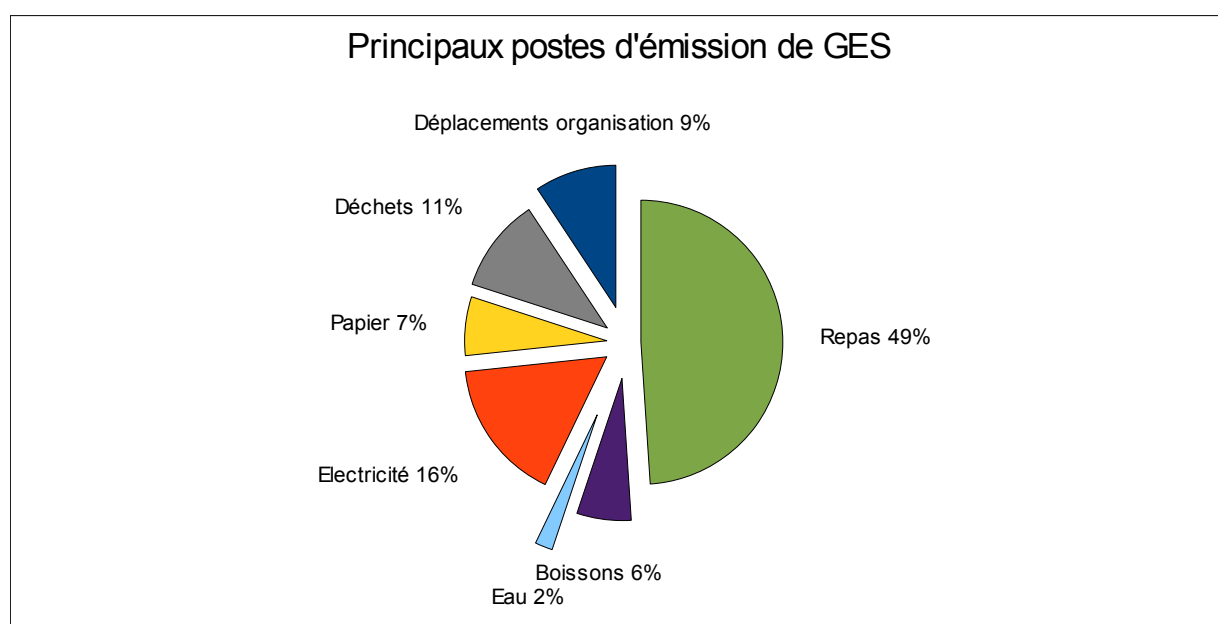


Diagramme de comparaison des ratios d'impacts environnementaux des festivals avec ceux des activités domestiques (base 100). Source : Région Poitou-Charentes – Données 2008.

Rapportés à leur durée et au nombre de personnes accueillies, les festivals ont un impact modéré. Si nous le comparons à une journée type pour une personne qui travaille et qui réalise des tâches domestiques courantes, deux « points noirs » apparaissent : celui des déchets et celui du papier.

Ce constat ne signifie évidemment pas qu'il est inutile d'agir sur les autres aspects. En effet, du point de vue des émissions de gaz à effet de serre (GES) responsables des changements climatiques, les déplacements du public, l'alimentation et la production d'électricité constituent les principaux enjeux de réduction.

A elle seule, l'utilisation de la voiture par le public représente 75% des rejets de GES.



Estimation des principaux postes d'émission de GES maîtrisables par les organisateurs en tonne équivalent CO₂. Les déplacements du public ne sont pas compris. Source : Région Poitou-Charentes – Données 2008.

Les 25 % restants, directement maîtrisables par les organisateurs, sont imputables aux repas, aux consommations d'électricité, aux déchets, aux déplacements des organisateurs, aux impressions, aux boissons et aux consommations d'eau.

L'action des organisateurs engagés dans la démarche éco-manifestations a permis de réduire sensiblement les impacts.

	Impact d'un festival traditionnel	Impact d'un éco-festival	Ecart
Besoins en eau	1,6 litre par personne	0,7 litre par personne	-58%
Production de déchets	5,15 litres par personne	4,7 litres par personne	-9%
Besoins en électricité	480 Wh par personne	400 Wh par personne	-5%
Utilisation de papier	91 grammes par personne	71 grammes par personne	-22%
Emissions de GES (hors déplacement du public)	1,5 kg par personne	1,4 kg par personne	-10%

Impacts environnementaux des festivals. Source : Région Poitou-Charentes – Données 2008.

Bien-sûr, ces valeurs sont des moyennes, et masquent des différences entre les types de festivals.

Dans le domaine de la sensibilisation du public, 186 000 personnes ont pu être touchées en 2008 grâce aux actions des 23 éco-festivals soutenus par la Région. Il s'agit d'un formidable vecteur d'éducation à l'environnement, qui permet de conjuguer le loisir, l'éphémère et l'éco-responsabilité.

Au delà de l'événementiel...

La méthode et les préconisations qui structurent la démarche éco-manifestation peuvent très bien s'appliquer au delà de l'événementiel. Des gestionnaires de lieux permanents (théâtres, salles de spectacle, clubs sportifs...) ont la possibilité de les décliner au quotidien, chaque fois qu'ils accueillent du public.

Ils sont également adaptables à des tournages de film, comme le montre l'expérimentation présentée en annexe du guide.

Les objectifs de ce guide

Le Guide des éco-manifestations est destiné à accompagner chaque organisateur dans la prise en compte pratique et concrète de l'environnement, quel que soit le type de manifestation. Il comprend des éléments de méthode, des préconisations, des exemples, un répertoire d'adresses utiles et différentes ressources.

Les 21 préconisations s'articulent autour de cinq thèmes :

- la communication éco-responsable,
- le transport éco-responsable,
- les politiques d'achats, de choix des équipements et des prestations,
- la maîtrise des consommations et la gestion des déchets,

- la sensibilisation à l'environnement.

Les adresses utiles présentent les entreprises, les associations, les collectivités et autres organismes qui peuvent vous aider à passer à l'éco-manifestation.

Afin d'améliorer et de faire évoluer ce guide, toute suggestion ou demande d'ajout sera examinée avec l'attention qui convient.



Gartempo, Montmorillon - édition 2008

PARTIE I

un peu de méthode...



Photo : Cognac blues passions, édition 2009.

Se lancer dans une démarche éco-responsable nécessite une période de réflexion collective indispensable à la réussite du projet. Avant d'aborder le détail des actions à mettre en oeuvre, voici quelques conseils généraux sur la méthode à adopter.

CONSEIL 1

Savoir d'où l'on part

La toute première étape de la démarche éco-manifestations consiste à réaliser un état des lieux. Pour ce faire, il est important de réunir les données quantitatives et de réaliser un « point zéro » sur le volet environnemental de l'événement.

Les données à collecter sont, à minima, les suivantes :

	Données à collecter	Unité
1	Nombre de personnes présentes sur la durée de la manifestation	unités
2	Budget global de la manifestation	€
3	Poids total de papier utilisé pour les documents de communication	kg
4	Quantité de déchets triés pour être valorisés (recyclables et compostables)	kg
5	Quantité de déchets non valorisés	kg
6	Quantité de vaisselle lavable utilisée	unités
7	Quantité de vaisselle compostable utilisée	unités
8	Quantité de vaisselle jetable et non valorisable utilisée	unités
9	Consommation d'électricité sur le réseau électrique	kWh
10	Consommation de gaz-oil des groupes électrogènes	litres
11	Consommation d'eau (réseau et achat de bouteilles)	litres
12	Nombre de repas servis par les organisateurs	unités
13	Nombre de boissons servies par les organisateurs	unités
14	Nombre de toilettes sèches	unités
15	Nombre de toilettes chimiques ou raccordées au réseau	unités

A partir de ces valeurs, des indicateurs sont définis, en fonction des actions mises en place.

Dans tous les cas, on trouve les indicateurs suivants :

	Indicateurs	Unité
1	Consommation de papier par personne = $(3) / (1)$	kg
2	Taux de valorisation des déchets = $(4) / ((4)+(5))$	%
3	Taux d'utilisation de vaisselle lavable = $(6) / ((6)+(7)+(8))$	%
4	Taux d'utilisation de vaisselle compostable = $(7) / ((6)+(7)+(8))$	%
5	Consommation d'électricité par personne = $(9) / (1)$	kWh
6	Consommation d'eau par personne = $(11) / (1)$	litres
7	Taux d'utilisation des toilettes sèches = $(14) / ((14)+(15))$	%

Lorsqu'il s'agit d'une première édition, ne pas hésiter à contacter des organisateurs de manifestations dont les caractéristiques sont proches pour obtenir des ordres de grandeur.

Si le lieu de la manifestation n'est pas encore choisi, des critères déterminants sont à prendre en compte :

- × l'accessibilité et la présence de réseaux de transport en commun
- × la sensibilité écologique du site (zone protégées à éviter)
- × les équipements à proximité, qui permettront de réduire le transport
- × etc.

CONSEIL 2

Savoir où aller

Deuxième étape : définir des objectifs cohérents, ambitieux mais réalistes, et qui tiennent compte de la situation de départ. Il ne s'agit pas de réaliser à tout prix, dès la première édition, toutes les actions du guide. Il faut définir des priorités qui dépendent de chaque festival. Par exemple, si la manifestation génère des quantités de déchets importantes et que la propreté du site est problématique, une priorité peut être donnée à la réduction et au tri sélectif des déchets ainsi qu'à la sensibilisation du public.

Dans la mesure du possible, les objectifs à atteindre doivent être chiffrés (valoriser 50 % des déchets produits, diminuer de 20 % les consommations de papier, s'approvisionner à 75 % en produits locaux...).

Les paramètres à prendre en compte dans le choix des priorités sont :

- × l'impact écologique (privilégier une action qui a un impact fort)
- × la difficulté (privilégier les actions simples à mettre en oeuvre, du point de vue de la technique et des besoins humains)
- × la capacité à sensibiliser le public au travers de l'action
- × le contexte local en matière d'environnement et les partenariats possibles

Savoir s'entourer

Une manifestation ne s'organise pas seul. Une éco-manifestation non plus. Les organisateurs n'ont pas besoin d'être des spécialistes de l'environnement pour s'engager dans cette démarche, mais ils doivent s'entourer d'un maximum de compétences. Ils peuvent solliciter par exemple :

- x la collectivité qui gère les déchets
- x des associations locales ou régionales engagées dans l'environnement
- x les collectivités relais de la démarche (Région, Département, Pays, Agglomération, commune)
- x des établissements scolaires qui peuvent intervenir au travers d'un projet pédagogique
- x des prestataires proposant un accompagnement aux organisateurs

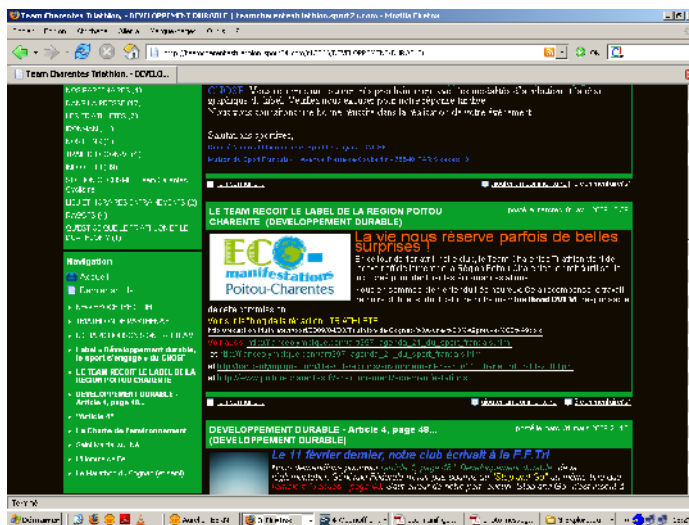
Savoir mobiliser les bénévoles et les partenaires de la manifestation

Il suffit parfois d'une personne particulièrement motivée pour lancer une dynamique éco-manifestations. Mais la réussite du projet dépend de l'implication de tous. Pour cela, il faut expliquer les objectifs le plus en amont possible, informer, former, sensibiliser les bénévoles, les prestataires, les techniciens, les artistes.

Des outils comme Internet peuvent être d'un grand secours, mais rien ne remplace les échanges physiques. Une charte écologique du festival peut également servir de catalyseur.

Savoir communiquer

Il serait tout à fait dommage de mettre en place des actions sans que le public, la presse, les partenaires soient au courant. La communication sur la démarche peut prendre des formes multiples : site Internet, diffusion d'une charte, panneaux à l'entrée de la manifestation, articles de presse, outils spécifiques.



Le logo éco-manifestations fleurit sur les différents supports de communication des événements labellisés. Ici, le site du triathlon de Cognac, édition 2009.



Festival du nombril, Pougne-Hérisson - édition 2006

Si la restauration utilise des produits locaux et de saison, pourquoi ne pas l'afficher sur les stands? Si des projecteurs économes sont installés sur scène, pourquoi le public ne serait-il pas informé?

Il ne s'agit pas simplement de valoriser le travail des organisateurs, mais aussi de faire connaître des bonnes pratiques en matière de préservation de l'environnement.

CONSEIL 6

Savoir s'adapter

Toutes les actions ne peuvent pas être totalement réussies dès la première fois. Il est donc essentiel d'évaluer la démarche en suivant l'évolution des indicateurs présentés plus haut. La généralisation progressive des éco-manifestations permet également de se comparer aux autres ou de se situer par rapport à une moyenne.

Dès lors, on peut corriger, améliorer, définir de nouvelles priorités et de nouveaux objectifs une fois que les précédents ont été atteints.

L'évaluation est aussi un temps privilégié de motivation des acteurs impliqués.

Les outils d'évaluation développés par la Région Poitou-Charentes sont à la disposition de tous les organisateurs de manifestation. N'hésitez pas à vous en servir.

BON à SAVOIR

L'autodiagnostic avec l'outil ADERE

Au niveau national, un logiciel baptisé **ADERE** (Autodiagnostic environnemental pour les responsables d'événements) a été conçu pour réaliser des autodiagnostic de manifestations. Développé par le *Collectif pour des événements écoresponsables*, qui comprend notamment l'ADEME et la Fondation Nicolas Hulot, il est accessible à partir du 1er octobre 2009 à l'adresse suivante : www.evenementresponsable.org.

PARTIE II

Vingt-et-une préconisations pour des manifestations éco-responsables



Photo : Fête du Cognac, édition 2009.

Thème n°1 : La communication éco-responsable

La prise en compte de l'environnement dans l'organisation d'une manifestation doit commencer le plus en amont possible. Les choix en matière de communication offrent un premier niveau d'action très concret. L'objectif recherché est, lors de la réalisation des documents, d'analyser les impacts sur l'environnement, mais aussi d'introduire auprès du public potentiel et des partenaires cette notion d'éco-responsabilité.

Action 1

Limiter le nombre et la taille des supports papiers

La production d'une feuille de papier A4 (80 grammes/m²) nécessite en moyenne 10 Wh d'énergie pour sa fabrication, soit 10 minutes d'éclairage avec une ampoule de 60 Watts. D'autre part, même si les déchets de papier se recyclent facilement, leur transport et le procédé mis en oeuvre sont énergivores et donc polluants. En particulier, l'industrie papetière est une grande consommatrice d'eau. Produire une tonne de papier rejette en moyenne deux tonnes de gaz à effet de serre.

comment faire ?

- × Mettre en place un site Internet de communication sur l'événement qui permette de limiter l'impression de certains documents ;
- × Préférer le courrier électronique aux envois postaux, qui permet par ailleurs un gain de temps et d'argent ;
- × Concevoir dans la mesure du possible les documents en recto-verso ;
- × Mettre en place un suivi détaillé des quantités imprimées et des quantités réellement diffusées (tracts, affiches) dans le but d'ajuster au mieux le nombre d'exemplaires commandés d'une année sur l'autre ;
- × Réutiliser les documents imprimés sur une seule face ou les donner à des structures qui les réutiliseront (par exemple, des écoles qui reprendraient les anciennes affiches comme support pour du dessin).

Action 2

Limitier les aplats de couleur sur les supports papier

Une page écrite avec une mise en page standard et une interligne simple représente 1/10ème de la surface de la feuille couverte d'encre. Un seul aplat de couleur peut donc consommer plus d'encre que l'ensemble du texte qui figure sur la page. En limitant le recours aux aplats, il est possible d'économiser d'importantes quantités d'encre lors de l'impression.

comment faire ?

Limitier autant que possible les aplats de couleur lors de la conception des tracts, affiches ou autres documents de communication.

Par exemple, écrire

ECO-MANIFESTATION

au lieu de

ECO-MANIFESTATION



Une affiche éco-conçue : très peu d'aplats de couleur, pas de couleur foncée - Communauté d'agglomération du Pays Rochefortais – édition 2006



Un autre exemple dans le domaine du sport. La Transgâtinaise, Le Tallud - édition 2009.

Action 3

Sensibiliser à l'environnement dans les supports de communication

Une sensibilisation en amont de l'événement permet de préparer le public et les intervenants à une meilleure prise en compte de l'environnement. Pour la presse, elle peut servir de support pour relayer ces pratiques dans les articles publiés.

comment faire ?

- x Indiquer sur les tracts et les affiches que l'événement s'engage dans une gestion respectueuse de l'environnement. Mettre en avant des exemples d'actions, notamment l'éco-conception des documents, le tri sélectif...

- × Penser à inscrire des mentions du type : « Ne jetez pas ce document : triez-le pour qu'il puisse être recyclé ! ».



Page éco-festival insérée dans un programme. Musiques et gastronomie du monde, Saint-Georges-de-Didonne - édition 2009

Action 4

Intégrer des critères environnementaux dans l'évaluation des offres d'impression

En questionnant les prestataires sur la qualité environnementale de leurs offres, les organisateurs peuvent non seulement guider leur choix mais aussi créer une demande favorisant les pratiques éco-responsables au sein de la profession. L'utilisation de papier de qualité environnementale (éco-labellisé, recyclé, issu de forêt durablement gérée, etc.) ou d'encre végétale permet de limiter l'impact de l'activité d'impression.

comment faire ?

- × Lors de la consultation pour la prestation d'impression, soumettre aux imprimeurs un questionnaire visant à évaluer la qualité environnementale des offres (voir Annexe I : **Questionnaire sur les aspects environnementaux de l'offre d'impression**).
- × Choisir les prestataires en s'appuyant sur les réponses apportées et indiquer les principales caractéristiques environnementales sur les supports.

COMPRENDRE

L'appellation IMPRIM'VERT



De plus en plus d'imprimeurs respectent le cahier des charges de la marque IMPRIM'VERT, qui concrétise un engagement dans des pratiques respectueuses de l'environnement.

Actuellement, les 6500 imprimeries françaises (dont 5000 ont moins de 10 salariés) produisent, un peu partout sur le territoire, des Déchets Toxiques en Quantités Dispersées (DTQD) : révélateurs et fixateurs de films et plaques, solvants usagés,... mais aussi chiffons souillés.

C'est pour faciliter le passage à de nouvelles pratiques et à une meilleure gestion (économique, technique et réglementaire) de ces déchets que dans certaines régions, les Syndicats Professionnels se sont associés avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers pour proposer aux imprimeurs un dispositif commun : "Imprim'Vert".

Ce dispositif comporte 3 points-clés :

- la bonne gestion des déchets dangereux ;
- la sécurisation des stockages de produits dangereux (produits neufs et déchets en attente d'être collectés) afin d'éviter tout risque de pollution accidentelle ;
- l'exclusion des ateliers des produits toxiques (étiquetés avec une tête de mort).

Ne pas confondre

Attention, la marque Imprim'vert garantit une démarche éco-responsable de l'imprimeur mais n'implique pas nécessairement que les impressions sont écologiques. Pour cela, il faut examiner la qualité des papiers choisis et les caractéristiques des encres.

Pour connaître les imprimeurs Imprim'vert près de chez vous :

<http://www.imprimvert.fr/>

COMPRENDRE

La qualité écologique des impressions

« Mes affiches sont écologiques, puisqu'elles sont imprimées sur papier recyclé ». Combien de fois peut-on entendre cette phrase dans la bouche d'organismes bien intentionnés ?

Malheureusement, les choses ne sont pas aussi simples...

Contrairement aux idées reçues, un papier recyclé n'est pas forcément plus écologique qu'un autre. Il suffit par exemple qu'il soit blanchi avec des produits nocifs pour l'environnement, et le bilan environnemental de votre ramette vire au rouge.

Les seules véritables garanties d'une qualité écologique du papier sont les écolabels. Il en existe plusieurs :

- **les labels FSC** (Forest stewardship council) et **PEFC** (Programme de reconnaissance des certifications forestières) garantissent une exploitation durable des forêts produisant la fibre vierge utilisée pour la fabrication du papier.

<http://www.fsc-france.org>



<http://conso.pefc-france.org>



- **L'écolabel européen** porte sur un ensemble de critères écologiques : exploitation durable des forêts, intégration d'une part de papier recyclé, interdiction de certains produits toxiques, réduction des consommations d'énergie des usines...

<http://www.eco-label.com/french/>



Ainsi, la fabrication du papier écolabellisé peut émettre deux fois moins de gaz à effet de serre qu'un papier qui ne dispose d'aucun label.

Consultez le portail des écolabels :

<http://www.ecolabels.fr>

Thème n°2 : Le transport éco-responsable

Lors d'une manifestation, le transport peut représenter 75 à 80 % des émissions de GES dans l'atmosphère.

Les déplacements des festivaliers en voiture portent la plus grande part de responsabilité dans ces émissions.

L'objectif recherché au travers des actions qui suivent est principalement de faire évoluer les pratiques individuelles en s'appuyant sur trois solutions : le covoiturage, les transports collectifs et les véhicules « propres ».



*Véhicule électrique en libre service
"Liselec" à La Rochelle*

Action 5

Inciter au covoiturage, aux déplacements « doux » (marche, vélo) ou au transport collectif dans les supports de communication

Informé sur les modes de transport alternatifs (trains, bus, vélo, covoiturage) suffit parfois à faire prendre conscience de l'existence d'alternatives aux pratiques habituelles.

comment faire ?

- × Pour les manifestations accessibles, prévoir un parking surveillé pour les vélos.
- × Inscrire sur les supports papier une phrase du type « Pour venir à la manifestation, pourquoi ne pas utiliser le vélo, le train, le bus, le covoiturage... ».
- × Donner un maximum d'informations (notamment sur le site Internet) à propos des modes de transport alternatifs : horaires des trains à partir de la gare la plus proche, plans de bus, horaires des navettes, etc. Prévoir un espace d'annonces pour du covoiturage ou un lien vers un site dédié.
- × Prévoir sur place un panneau d'affichage pour le covoiturage qui permettra de mettre en relation les personnes pouvant covoiturer pour le trajet du retour.

BON à SAVOIR

La plate forme régionale de covoiturage



La Région Poitou-Charentes, l'ADEME, les Départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, les Communautés d'Agglomération de Poitiers et de Niort se sont associés pour proposer un **service gratuit de covoiturage** qui permet à la fois d'agir pour l'environnement et de circuler dans la convivialité.

Ce service comprend un volet « covoiturage événementiel ».

Numéro Indigo : 0820 820 138

<http://covoiturage.poitou-charentes.fr/>

Action 6

Prévoir des conditions avantageuses pour le public qui utilise un transport collectif

La mise en place d'avantages sur présentation de titres de transport peut inciter les participants à utiliser des modes de déplacement collectifs.

comment faire ?

Appliquer par exemple plusieurs tarifs d'entrée en fonction du mode de transport utilisé (un tarif « normal » et un tarif « train, bus, vélo, etc. »). Ceci peut s'effectuer soit au niveau de la billetterie, soit en faisant payer l'accès au parking du site s'il en existe un (dans ce cas, il est éventuellement possible de prévoir un tarif dégressif en fonction du nombre de personnes dans le véhicule).

Une variante consiste à offrir un « cadeau » ou un « bonus » (matériel promotionnel, consommations gratuites, remise sur un achat) aux personnes présentant leur billet de train ou de bus.

Action 7

Mettre en place des navettes

Un service de navettes entre le site et la gare la plus proche (ou l'arrêt de bus le plus proche) donne la possibilité aux participants de ne pas utiliser leur véhicule personnel mais de privilégier ce mode de déplacement collectif.

comment faire ?

- x Effectuer des rotations avec un minibus entre le site et un (des) point(s) de regroupement aux heures appropriées pour amener et reconduire les participants. Diffuser largement les horaires des navettes avant et pendant la manifestation.
- x Penser à étudier les partenariats possibles avec les collectivités locales compétentes en matière de transport collectif (ville, inter-communalité, Conseil Général).



Navette. Fête du pot de La Rochelle, édition 2009

collectif (ville, inter-communalité, Conseil

Action 8

Mettre en place des véhicules « propres » pour la manifestation

Un service de location ou de prêt de moyens de transport « propres » est une solution efficace pour limiter les déplacements en véhicules essence ou diesel, notamment lors d'événements étalés sur plusieurs jours.

comment faire ?

Suivant les moyens disponibles, proposer des vélos, des voitures électriques ou au gaz, ou tout autre mode de transport alternatif pour les participants ou les intervenants.

BON à SAVOIR

Le véhicule électrique régional



Pour relever le défi de l'après-pétrole, réduire les émissions de gaz à effet de serre et promouvoir l'économie verte, Poitou-Charentes soutient le développement du véhicule électrique régional.

En janvier 2008, la Région lançait un appel à projets pour la réalisation d'un véhicule électrique innovant, propre et bon marché. Trois des douze entreprises qui ont répondu à cet appel – Eco & Mobilité, Heuliez et Dièdre – ont été retenues et proposent des véhicules performants.

Une aide financière a également été mise en place pour l'acquisition de véhicules électriques.

Plus d'informations sur <http://www.poitou-charentes.fr>

Focus : Free Music

Free Music est un festival éclectique de musiques amplifiées organisé sur deux soirées à Montendre (17) au mois de juillet. L'édition 2008 a accueilli près de 8000 personnes. Il s'agissait de la seconde année d'engagement des organisateurs dans la démarche éco-festival.

Compte-tenu de la localisation du festival (dans une commune excentrée mais sur un site proche d'une gare), des efforts importants ont été faits pour réduire les déplacements.



Une scène du festival Free Music à Montendre.

Le plan d'action mis en place

comportait plusieurs volets :

- x une forte communication en amont sur le co-voiturage dans l'ensemble des supports (site Web, flyers, affiches...)
- x une page du site Web consacrée au transport, qui, au delà du seul co-voiturage, incite à venir au festival en train.
- x un partenariat avec la SNCF. Le festival communique sur les abonnements TER tandis que la SNCF communique sur le festival. Les horaires d'ouverture de la gare sont adaptés aux horaires du festival (en particulier pour le dimanche, où la gare est habituellement fermée) de façon à permettre l'arrivée et le retour des festivaliers par le train.
- x deux bus sont mobilisés pour effectuer des ramassages gratuits sur la commune de Montendre afin de limiter les déplacements en véhicules individuels.
- x grâce à l'organisation de réunions téléphoniques et au co-voiturage, les organisateurs ont réduit leurs propres déplacements de 8 000 kilomètres.



Thème n°3 : La politique d'achats, de choix des équipements et de prestations

L'organisateur de manifestations est également un acheteur de fournitures, d'aliments ou de services. Il peut orienter ses choix vers des produits ou des prestations qui intègrent des critères environnementaux et sociaux, ce qui participe aussi à changer les pratiques des fournisseurs. Pour de nombreux achats, il est facile de s'appuyer sur des écolabels officiels ou sur des démarches reconnues, du type « Commerce équitable ». A ne pas oublier non plus : la récupération.

Action 9

Intégrer des critères environnementaux dans les prestations

En questionnant les prestataires sur la qualité environnementale de leurs offres, les organisateurs peuvent non seulement guider leur choix mais aussi créer une demande favorisant des pratiques éco-responsables au sein des professions intervenant sur la manifestation (techniciens, restaurateurs, commerçants, etc.).

comment faire ?

- x Lors de la consultation, soumettre aux prestataires un questionnaire visant à évaluer la qualité environnementale des offres (exemples de questions à poser : Quel mode de transport sera utilisé ? Le matériel choisi est-il réutilisé/recyclé ? Le prestataire utilise-t-il des éco-produits ? ...). Dans la mesure du possible, choisir le prestataire en fonction des réponses apportées. Leur soumettre un règlement intérieur afin de les inciter à trier les déchets, à ne pas distribuer de sacs plastiques jetables, etc.
- x Évaluer également la qualité environnementale des produits alimentaires (label Agriculture biologique ou autres cahiers des charges comportant des critères environnementaux). Penser à consulter les producteurs locaux et à commander des produits de saison.
- x Penser à mettre en place une communication spécifique sur les efforts mis en oeuvre (affichage des engagements sur les stands, par exemple).

Action 10

Aménager le site en utilisant des matériaux de récupération ou réutilisables

Plutôt que d'être conçu pour la durée de l'événement à partir de matériaux neufs, l'aménagement du site peut offrir des possibilités d'utilisation de matériaux recyclés, de réutilisation de matériaux usagés, ou peut être imaginé de façon à favoriser la réutilisation.

comment faire ?

- × Privilégier les matériaux à base de produits recyclés.
- × Substituer aux matériaux jetables habituellement employés des matériaux réutilisables (par exemple, achat de canisse en remplacement de bâche noire agricole pour délimiter le site).
- × Rechercher un accord avec la collectivité compétente en matière de gestion des déchets pour récupérer des objets en déchèteries afin d'aménager le site (palettes ou vieux mobilier, par exemple). Dans ce cas, il faut que ces déchets soient conservés à la fin de la manifestation pour être réutilisés ou éliminés suivant des filières conformes (le plus souvent, retour à la déchèterie).



Buvette en matériaux de récupération. Festival Ah! dans la rue, Parthenay - édition 2008

Action 11

Prendre en compte la qualité environnementale des accessoires promotionnels

Des accessoires promotionnels sont souvent distribués ou vendus lors des manifestations (casquettes, T-shirts, etc.). Il est possible de s'orienter vers des produits de qualité environnementale plutôt que des produits sans garantie écologique.

comment faire ?

Sélectionner les produits en fonction de critères environnementaux (et éthiques) : coton biologique issu du commerce équitable pour les textiles, par exemple. Si des sacs sont remis, penser à privilégier les sacs réutilisables et de qualité environnementale. Dans tous les cas, ne pas hésiter à le faire savoir lors de la diffusion des produits auprès du public.

Action 12

Installer des cendriers ou distribuer des cendriers de poches

Un mégot de cigarette met de un à cinq ans pour se dégrader totalement. Or, l'abandon de ces mégots reste malheureusement un geste courant, et crée une pollution diffuse. Cette action vise à inciter les fumeurs à ne pas les jeter dans le milieu environnant en mettant à leur disposition un contenant adéquat.

comment faire ?

- x Installer sur site des cendriers visibles ou distribuer – gratuitement dans la mesure du possible – des cendriers de poche afin que les fumeurs puissent y stocker leurs mégots.
- x Disposer des panneaux d'affichage aux endroits stratégiques (guichets, buvettes, stands d'information, etc.) afin de rappeler l'objectif de cette démarche.



Cendriers de poche. Les Expressifs, Poitiers - édition 2007.

Thème n°4 : La maîtrise des consommations et la gestion des déchets

Les principaux impacts maîtrisables par les organisateurs sont liés aux consommations (d'énergie, d'eau) et à la production de déchets au cours de la manifestation. Les actions regroupées dans ce thème participent à la réduction de ces quantités mais aussi à la mise en place d'une gestion des déchets permettant une valorisation maximale. Pour le public ou les partenaires, la collecte des déchets représente sans doute la partie la plus visible de l'engagement des organisateurs et constitue donc une action incontournable du guide.

Action 13

Réduire les quantités de vaisselle jetable et non valorisable

La consommation de vaisselle jetable (assiettes, gobelets, couverts,...), le plus souvent produite à base de plastique, est particulièrement énergivore et peut représenter une part importante des déchets générés lors d'une manifestation. Des solutions alternatives existent pour réduire la quantité de déchets produits ou les valoriser et améliorer ainsi la propreté du site.



En quelques années, les gobelets lavables se sont généralisés sur les festivals.

comment faire ?

Suivant les possibilités offertes en termes de collecte et de traitement des déchets, substituer à la vaisselle plastique soit de la vaisselle biodégradable (au sens de la norme NF EN 13432), soit de la vaisselle lavable.

- x Pour la vaisselle biodégradable, une collecte spécifique doit être prévue afin d'orienter ces déchets vers une filière de compostage.

- x Un principe de consigne peut accompagner la mise à disposition de vaisselle lavable, afin d'en assurer le retour. Une partie de cette vaisselle, les verres en particulier, constitue un bon support d'information à destination des utilisateurs.

Dans le premier cas, il s'agit de réduire les quantités de déchets mis en décharge ou incinérés et de mettre l'accent sur la valorisation. Dans le second, les organisateurs se situent véritablement dans la réduction des déchets produits, encore appelée « prévention des déchets ».

COMPRENDRE

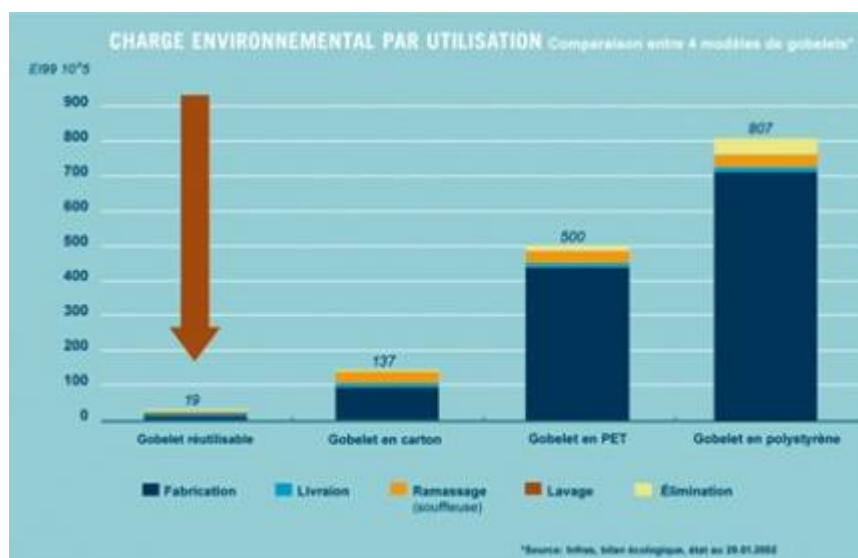
L'écobilan des gobelets

L'écobilan est une méthode qui consiste à faire un bilan environnemental d'un produit pour toutes les étapes du cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières, en passant par la fabrication, le transport, la distribution, l'utilisation et jusqu'à l'élimination.

Une étude d'écobilan mandatée par les ministères de l'environnement allemand et autrichien ainsi que par l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) le prouve : les gobelets réutilisables sont beaucoup plus écologiques que leurs équivalents jetables.

Cette étude prend en compte différents types de gobelets et différentes pratiques d'utilisation.

Même dans le scénario le plus favorable au jetable, les modèles à usage unique ont une charge environnementale deux fois plus élevée que le moins bon des gobelets réutilisables.



Sources : Les gobelets réutilisables champions de l'écobilan - <http://www.bafu.admin.ch> et <http://www.manifestation-verte.ch>

Action 14

utiliser des appareils économes en énergie ou des solutions alternatives

Il est possible de réaliser des économies d'énergie significatives en intégrant cette question dès la phase de réflexion sur l'aménagement du site, puis en choisissant des équipements moins consommateurs, qu'il s'agisse de l'électroménager ou de l'éclairage.



Utilisation de l'éclairage naturel grâce à l'éco-conception du chapiteau. « C'est dans ma nature », Rochefort – édition 2006.

comment faire ?

- × Pour l'achat d'électroménager ou d'ampoules électriques, examiner l'étiquette énergie, qui informe le consommateur sur l'efficacité énergétique de l'appareil.
- × Installer des ampoules basse-consommation réutilisables aux endroits où une lumière électrique est indispensable dans la mesure où la puissance de l'éclairage n'est pas un frein. Penser aux solutions autres qu'électriques (bougies, lampes à pétrole, etc.) en veillant bien au respect des consignes de sécurité. Exploiter également la lumière naturelle au maximum.
- × Dans le cas de spectacles créés en résidence, la réduction des consommations d'énergie peut être un élément à part entière du travail de création.

Attention !

Contrairement à l'ampoule électrique standard, les ampoules économiques sont à considérer comme des matières dangereuses lors de leur élimination. Elles doivent être ramenées à un point de vente ou à la déchèterie. Il en va de même pour l'électroménager.

Focus : Les Nuits Romanes (compagnie Le Sablier), Pose tes tongs, Le festival du Nombriil, Musiques métisses

En 2008 et 2009, plusieurs organisateurs ont particulièrement travaillé sur la question des consommations d'énergie de leur manifestation.

Pour un spectacle organisé dans le cadre des **Nuits Romanes**, la compagnie le Sablier a imaginé une scénographie économe en énergie en concevant des décors et des installations adaptées. Les besoins en électricité ont été réduits de moitié.

Pose tes tongs est un festival de musique amplifiée, organisé sur deux week-ends à Niort et Parthenay, qui programme des groupes locaux sur une petite scène. Les organisateurs ont investi dans des projecteurs à diodes électroluminescentes (LED) pour éclairer l'ensemble des concerts. Cette technologie encore onéreuse possède l'avantage de réduire très fortement les besoins en électricité. Les économies d'énergie réalisées sur les quatre soirées du festival s'élèvent à plus de 70%.



Projecteurs à LED 32 Watts équivalents 350 Watts - Festival Pose tes tongs, Niort – édition 2008.

Le festival du Nombriil, organisé sur trois jours à Pougne-Hérisson, a travaillé quant à lui avec les artistes pour réduire les besoins en éclairage de la grande scène, qui ont été divisés par deux par rapport à la précédente édition.

L'installation de projecteurs économes a également été privilégiée sur certaines scènes. La puissance totale installée avec ces technologies performantes était de 4,9 kW équivalents à 37 kW en technologie traditionnelle, ce qui a généré une économie de 400 kWh sur la durée du festival. La combinaison des deux approches (réduction des besoins d'éclairage et systèmes économes) a permis d'économiser plus de 800 kWh.

La consommation moyenne par festivalier, qui était de 356 Wh lors de la

précédente édition, a été abaissée à 275 Wh en 2008, ce qui représente une économie globale de 23%.

Dans le registre de la sensibilisation aux énergies renouvelables, les organisateurs de **Musiques Méti-
ses** ont utilisé en 2009 un groupe électrogène solaire afin de fournir l'électricité nécessaire à un espace de débats.



*Groupe électrogène photovoltaïque. Musiques méti-
ses, Angoulême - édition 2009.*

Ce matériel construit par une société charentaise pourrait se généraliser au cours des prochaines années pour alimenter des points qui ne nécessitent pas de fortes puissances : accueil, buvettes, chapiteaux, petites scènes, etc.

Action 15

organiser une bonne gestion des déchets

Le choix, la taille et la disposition de conteneurs pour recevoir les déchets est un facteur déterminant pour conserver un site propre et obtenir un tri sélectif de qualité.

L'optimisation de cette collecte des déchets, associée à un choix de filières de traitement cohérent, vise à augmenter le taux de valorisation et à limiter les quantités à incinérer ou à enfouir.

comment faire ?

- × Après concertation avec la collectivité compétente en matière d'élimination des déchets, disposer régulièrement, sur l'ensemble du site des « points propreté » comprenant au minimum trois contenants (il peut s'agir de bacs roulants, de sacs montés sur des arceaux) destinés à recevoir d'une part le verre, d'autre part les déchets valorisables et enfin les déchets résiduels. Prévoir une signalétique explicite afin d'éviter toute confusion.
- × Mettre en place des tris spécifiques au niveau des cuisines, stands de restauration et buvettes (déchets fermentescibles, aluminium, etc.) ou au niveau de la technique (piles, déchets d'équipements électriques et

électroniques).

- x Équiper les personnes chargées de réaliser le nettoyage du site de contenants leur permettant de trier. Examiner les déchets présents dans les contenants des points tri à chaque vidage afin de corriger les erreurs les plus grossières.
- x Rechercher les filières les mieux adaptées aux déchets collectés. Une attention particulière sera accordée aux déchets toxiques ou dangereux (piles, peinture, piquants/coupants, etc.). Les ordures ménagères résiduelles et les déchets recyclables sont la plupart du temps pris en charge par la collectivité. Déposer les encombrants en déchetteries. Si un tri des biodéchets est mis en oeuvre, privilégier des solutions de compostage au plus près du site.

Dans tous les cas, il est essentiel de se rapprocher de la collectivité compétente en matière de collecte des déchets ménagers.

Focus : La Garden Nef Party à Angoulême, la fête du port de La Rochelle

Depuis la création du festival en 2006, la **Garden Nef Party** est engagée dans la démarche éco-manifestation.

Grâce à un partenariat avec l'agglomération d'Angoulême, le tri sélectif a été mis en place. En 2006 et 2007, trois flux de déchets étaient triés : les recyclables, les gobelets compostables et les résiduels. Une équipe de bénévoles d'une quinzaine de personnes a été constituée pour accompagner le public dans le geste de tri. Plus de la moitié des déchets collectés a été valorisée lors de ces deux éditions.



Signalétique des points tri. Garden Nef Party, Angoulême
- édition 2007.

En 2008, les gobelets compostables ont été remplacés par des gobelets lavables. Ceci a permis d'éviter une demi-tonne de déchets, soit une baisse du volume total de l'ordre de 12%.

Grâce au tri, 45% des déchets produits ont été valorisés.

L'utilisation de toilettes sèches a généré par ailleurs 2 tonnes de sciure souillée qui ont été collectées et compostées par l'agglomération d'Angoulême.



Site de la ferme des Valettes, Garden Nef Party, Angoulême – édition 2008.

La **Fête du port de pêche** organisée par la Ville de La Rochelle en coordination avec la Communauté d'agglomération se déroule mi-juin, sur une demi-journée, à partir de 12 heures. Ce grand rendez-vous festif accueille chaque année plus de 4000 personnes et réunit l'ensemble des acteurs de la pêche rochelaise autour de la mer et de ses produits. A cette occasion quatre cents cinquante bénévoles cuisinent les produits de la pêche rochelaise et les servent dans une ambiance musicale.

En 2009, les organisateurs ont mis en place des conteneurs de collecte sélective adaptés, qui ont permis de trier les emballages pour les recycler et de composter les quantités importantes de déchets alimentaires générés par la fête. La vaisselle était bien-sûr elle aussi biodégradable.



Conteneurs de tri. fête du port de pêche, La Rochelle - édition 2009.

Action 16

Mettre en place des systèmes d'économie d'eau

La consommation moyenne d'eau par personne adulte en France est d'environ 150 litres par jour. Une grande partie de cette consommation concerne l'hygiène et le nettoyage. Des économies non négligeables sont possibles avec de faibles investissements.

comment faire ?

- x Équiper les différents points d'eau de systèmes anti-gaspillage (comme les aérateurs, qui ajoutent de l'air dans le flux d'eau).
- x Sur les sites qui le permettent, installer des citernes de récupération d'eau de pluie, si possible avant la manifestation. Utiliser l'eau récupérée pour des usages ne nécessitant pas de traitement particulier, comme certaines activités de nettoyage par exemple.

Action 17

Mettre en place des toilettes sèches

Les toilettes chimiques couramment utilisées sur l'événementiel consomment environ 250 litres d'eau par cabine, utilisent des produits polluants à forte concentration bactéricide et nécessitent d'être souvent vidées. Les toilettes sèches représentent une alternative crédible qui permet à la fois de limiter les consommations en eau, l'usage de produits toxiques et la production de déchets d'assainissement.

comment faire ?

- x Installer des toilettes sèches à la place ou en complément de toilettes chimiques ou de systèmes raccordés au réseau. Attention, ce système nécessite de trouver une solution de compostage des effluents.
- x Diffuser les consignes d'utilisation des toilettes (notamment en les affichant aux endroits appropriés) pour assurer leur bon fonctionnement. Sensibiliser aux économies d'eau que permet un tel système par rapport à des toilettes chimiques ou raccordées au réseau. Ceci suppose de bien identifier les toilettes sèches lorsqu'elles cohabitent avec des toilettes traditionnelles

Focus : La fête de la Saint Jean de Villeneuve-les-Salines, Festival Au fil du son à Cirray

La fête de la Saint Jean de Villeneuve-les-Salines est une fête populaire du quartier qui réunit en moyenne 3000 personnes depuis trente ans.

Organisée par le Collectif des associations qui regroupe 200 bénévoles, cet événement local a intégré la démarche éco-manifestation en 2008.

Durant la préparation de la fête, les bénévoles du collectif ont fabriqué trois modules de toilettes sèches utilisés pendant la manifestation, pour un coût d'environ 2 200 euros.

La volonté du Collectif est que l'ensemble des associations adhérentes s'engage dans une démarche de respect de l'environnement. Les toilettes sèches sont donc utilisées tout au long de l'année.



Toilettes sèches. Festival de la Saint Jean, Villeneuve-les-Salines – édition 2008.

Sur la fête, un peu plus de 1 000 litres d'eau ont été consommés. Les économies réalisées grâce aux toilettes sèches sont estimées à 6 000 litres, soit plus de 80%.

Au fil du son est un festival de musiques amplifiées organisé fin juillet en centre ville de Civray (86) par l'association La Ch'mise verte.

Deux scènes sont installées, dont une est réservée aux groupes locaux.



Toilettes sèches. Au fil du son, Civray - édition 2009.

Pour l'édition 2009, des toilettes sèches ont été construites en partenariat avec deux associations locales, Cicérone et Méli-Mélodie.

En remplacement de toilettes raccordées au réseau, elles ont permis d'économiser environ 4000 litres d'eau.

Bien-sûr, la sensibilisation des festivaliers est un élément essentiel pour que les toilettes sèches soient correctement utilisées.



Panneau d'accueil à l'entrée du festival. Au fil du son, Civray - édition 2009.

Thème n°5 : la sensibilisation à l'environnement

Les manifestations sont de formidables espaces de sensibilisation des participants à l'environnement. Le terme « participant » doit s'entendre au sens large, en incluant les bénévoles, les prestataires, le public, la presse et les partenaires. Les actions présentées dans cette rubrique donneront aux organisateurs des pistes pour faire connaître leur démarche d'écoresponsabilité et inciter à la mise en oeuvre de bonnes pratiques.

Action 18

Former/informer les intervenants

Une session de formation/information à destination des personnes intervenant sur la manifestation permet de présenter l'intérêt de la démarche engagée sur le plan environnemental et de rappeler les gestes qui leur seront demandés (ex : tri des déchets, économies d'énergie).

comment faire ?

- x Prévoir un ou plusieurs temps de formation aux moments les plus appropriés afin de sensibiliser les différents intervenants : bénévoles (le plus en amont possible), prestataires (dès leur arrivée sur le site), etc. Leur présenter l'ensemble de la démarche afin d'en montrer la cohérence et de les impliquer au maximum.
- x Distribuer à cette occasion un règlement intérieur comprenant un volet environnement.

BON À SAVOIR

Des formations pour les bénévoles et les associations



La Région Poitou-Charentes soutient la vie associative et finance un programme de formations pour les bénévoles. Dans ce cadre, une formation « **Mettre en place des manifestations/actions écoresponsables** » a été conçue. Elle doit permettre aux participants de « *développer un projet de manifestation en cohérence avec les enjeux du développement durable :*

- Repérer les différents aspects d'une manifestation mettant en jeu les ressources environnementales,

- Identifier des pistes permettant de limiter les impact environnementaux de la manifestation,

- Explorer et s'approprier de nouveaux principes d'action (éviter, sobriété, circuits courts, revalorisation, partenariat...). »

Plusieurs sessions sont organisées chaque année.

D'autres formations sur l'éco-responsabilité sont également proposées au catalogue et des formations sur mesure peuvent être co-construites avec une ou des associations demandeuses.

Contact :

Région Poitou-Charentes

Service lien social – vie associative

15, rue de l'ancienne comédie – BP 575

86 021 POITIERS Cedex

05 49 55 68 74

vie.associative@cr-poitou-charentes.fr

Programme et inscriptions :

AFIPaR

12 bis rue St Pierre

79500 MELLE

05 49 27 25 84 ou 06 40 30 90 58

benevoles-formation@wanadoo.fr

Action 19

Informations sur la démarche et sur l'environnement

La réduction des gaz à effet de serre, la maîtrise des consommations d'énergie ou d'eau, la prévention ou le tri des déchets, et plus généralement la promotion des gestes éco-citoyens passe avant tout par une large sensibilisation du public. La diffusion d'information sur l'environnement est un bon moyen de faire prendre conscience aux participants de l'importance de leurs actes, et de les inciter à poursuivre au-delà de l'événement.



Message de sensibilisation au tri - Fête du Cognac - édition 2009.

comment faire ?

- x Indiquer au public les bons gestes de l'éco-festivalier, en particulier en affichant aux endroits adéquats les consignes à suivre.
- x Prévoir sur le site l'installation de points d'information sur l'environnement, soit en libre-service, soit avec la présence d'animateurs. Ces points d'information doivent regrouper au minimum des documentations relatives aux actions mises en oeuvre sur le festival.
- x Intégrer lorsque c'est possible des temps d'intervention et de débat à la programmation.



Communication sur les déchets. Musiques et gastronomie du monde, Saint-Georges-de-Didonne - édition 2009.

Action 20

communiquer en direction des médias

La diffusion d'informations sur les actions mises en oeuvre en matière d'environnement incite la presse à les relayer en amont et en aval auprès des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs.

comment faire ?

- x Joindre au dossier de presse un descriptif des actions mises en oeuvre en matière d'environnement (prévoir des photos).
- x Communiquer les chiffres clés sur la production de déchets, la consommation d'énergie, le transport, etc.

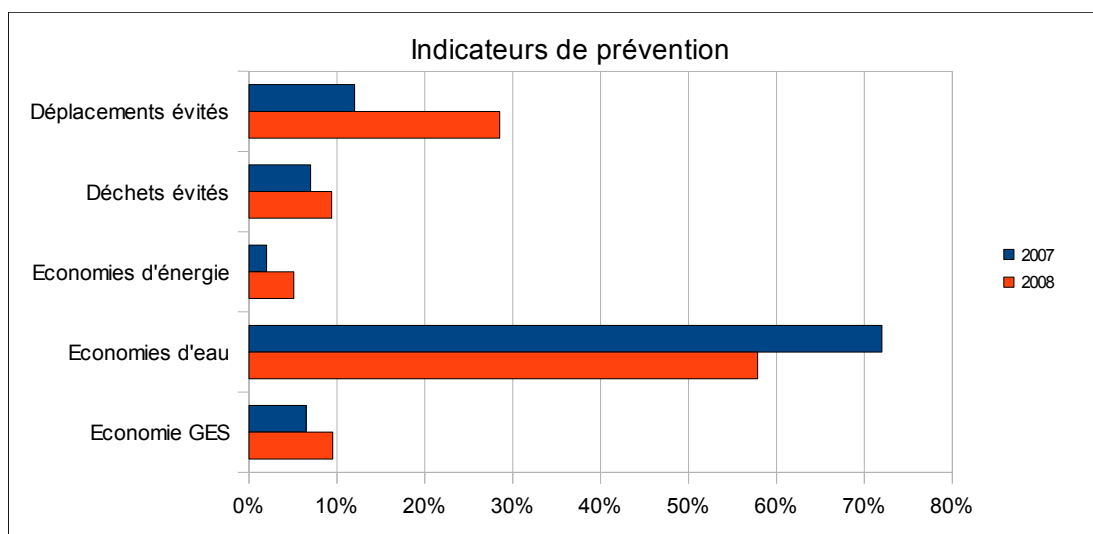
Action 21

Réaliser et diffuser le bilan environnemental de la manifestation

La publication d'un bilan environnemental de la manifestation permet d'informer les participants sur l'impact de leurs actions en matière d'environnement et de sensibiliser les citoyens au-delà du public présent grâce à une large diffusion.

comment faire ?

- x Rédiger un bilan environnemental mettant en évidence l'impact des actions engagées pendant la durée de la manifestation et le diffuser aux partenaires et à la presse.
- x Présenter des indicateurs simples (quantité de déchets produits par personne, énergie consommée, etc.) ainsi qu'un commentaire sur chaque action qui donne ses points forts et ses points faibles ou les difficultés rencontrées.
- x Si un site Internet existe, y publier le bilan.



Graphique issu du tableur de suivi des éco-manifestations développé par la Région Poitou-Charentes.

PARTIE III

Adresses et ressources



Photo : Toilettes sèches mobiles sur châssis de caravane - Printemps de la danse, Villebois-Lavalette - édition 2008.

Cette partie du guide donne des adresses utiles pour trouver des conseils, des équipements et des produits respectueux de l'environnement en Poitou-Charentes. Elle n'est pas exhaustive, et doit s'enrichir au fil de l'eau. N'hésitez pas à nous contacter pour signaler de nouvelles adresses ou des corrections.

Par ailleurs, la labellisation ou les autres démarches de prise en compte de l'environnement dans la fabrication de biens de consommation sont des processus évolutifs. Les utilisateurs de ce guide devront s'assurer que les distributeurs répondent toujours aux critères recherchés.

où trouver des toilettes sèches?

Respire! - Saint-Amand-de-Montmoreau (16)

Quatre cabines dont une pour personnes handicapées

respirezjazzfestival@yahoo.fr

Roger PERCHAUD

05 45 60 28 22

La Clairière -Villebois-Lavalette (16)

Une double-toilette sur châssis de caravane

printemps.danse@wanadoo.fr

Aurélia GERON

05 45 23 81 19

Art et Bois à Bréville – Bréville (16)

Patrick MOLITES

arbre@breville.org

05 45 80 82 05

Champ Bouletout - Saint Laurent de Belzagot (16)

champ-bouletout@laposte.net

Christelle LAMBERT

06 62 83 04 95

Centre d'animation cantonal – Surgères (17)

05 46 07 16 39

cac.surgeres@wanadoo.fr

www.cacsurgeres.com

Arts au village - Thénac (17)

Deux cabines

Mairie de Thénac

17460 THENAC

05 46 92 63 58

Collectif d'associations de Villeneuve-les-salines – La Rochelle (17)

Trois cabines

collectif.villeneuve@wanadoo.fr

Laurent LHERIAU

05 46 44 41 60

1 petit coin de paradis – La Rochelle (17)

Entreprise de location et vente de toilettes sèches

1petitcoindeparadis@gmail.com

Gautier JEANNEROD

06 62 13 85 38

Comité d'animation du Pays Mellois - Brioux-sur-Boutonne (79)

Cinq cabanes toilettes sèches dont une avec accès handicapés

c6lou@voila.fr

Cécile FREREBEAU

06 63 27 10 07

Cirque en scène - Niort (79)

Trois cabines

cirque-en-scene@wanadoo.fr

Pascal FOURNIER

06 23 41 16 64

La Ronde des jurons - Melle (79)

Double toilette sèche mobile sur châssis de caravane

lcontact@larondedesjurons.org

Elise AUTAIN

09 64 26 30 54

Marie-Jo les petites cuillères - Argenton-les-Vallées (79)

Deux cabines

Mariejo_laventure@yahoo.fr

Céline VION

06 32 71 00 99

La Martingale - Parthenay (79)

Trois cabines

martingale@cc-parthenay.fr

Emmanuel FRANCHINEAU

05 49 64 63 94

Le Marais en marche - Saint-Hilaire-la-Pallud (79)

jacques.ramezi@wanadoo.fr

Jacques RAMEZI

05 49 35 04 09

Envoyez l'assoc – La Villedieu-du-Clain (86)

envoyezlassoc@gmail.com

Olivier BERRY

05 49 59 23 42

Toilettes & Co – Neuville-du-Poitou (86)

contact@toilettesandco.com

06 16 33 26 64

Morlat assainissement – Montmorillon (86)

Vincent MORLAT

contact.andycoinvers@gmail.com

06 24 71 45 63

Voir aussi dans la rubrique « *Où trouver des structures qui accompagnent les organisateurs dans le montage d'une éco-manifestation?* » :

Eko et Go

Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine (CARUG)

où trouver des gobelets lavables?

Conseil Général de la Charente – Angoulême (16)

60 000 gobelets en prêt pour les manifestations charentaises

sberthelon@cg16.fr

Sasika BRETHELON

05 45 90 75 13

Art et Bois à Bréville – Bréville (16)

Patrick MOLITES

arbre@breville.org

05 45 80 82 05

Champ Bouletout - Saint Laurent de Belzagot (16)

champ-bouletout@laposte.net

Christelle LAMBERT

06 62 83 04 95

A'donf – Montendre (17)
adonf.carlceccarello@wanadoo.fr
Carl CECCARELLO
05 46 49 03 18

Arts au village - Thénac (17)
Arts aux Villages
4 rue de la Paix.
17460 THENAC

Porte voix – Ile-de-Ré (17)
organisation@cristalgroupe.com
Corinne KELLER
06 03 05 35 06

Collectif d'associations de Villeneuve-les-salines – La Rochelle (17)
collectif.villeneuve@wanadoo.fr
Laurent LHERIAU
05 46 44 41 60

CAMJI – Niort (79)
camji@camji.com
Lionel ROGEON
05 49 17 50 45

Trastaroots – Parthenay (79)
TRASTARROOTS@cc-parthenay.fr
David SAUVIGNON
05 49 94 48 10

Centre socio-culturel – Melle (79)
600 gobelets lavables
contact.melle@csc79.org
05 49 29 04 05

Comité d'animation - Moutiers-sous-Chantemerle (79)
Claudeguillot@wanadoo.fr
Claude GUILLOTON
06 30 67 03 57

Poitiers jeunes – Poitiers (86)
pj@poitiers-jeunes.com
05 49 50 73 49

Les vacances de Monsieur Haydn - La Roche-Posay (86)

haydnfestival@hotmail.fr

Marie-José MONNOT

06 87 30 30 90

Association Echo-Mer – La Rochelle (17)

<http://www.echo-mer.com>

05 46 41 04 81

Voir aussi dans la rubrique « *Où trouver des structures qui accompagnent les organisateurs dans le montage d'une éco-manifestation?* » :

Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine (CARUG)

où trouver des projecteurs économes?

Les Pieds sur scène – Niort (79)

yannick_maillou@yahoo.fr

Yannick MAILLOU

05 49 04 86 56

Voir aussi dans la rubrique « *Où trouver des structures qui accompagnent les organisateurs dans le montage d'une éco-manifestation?* » :

Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine (CARUG)

où trouver des groupes électrogènes solaires?

NOETEC – Angoulême (16)

infocm@noetec.fr

Jean-Marie BARDIEUX

05 45 91 80 17

où trouver des producteurs sous label de qualité?

Maison de l'agriculture biologique de Charente – Gond-Pontouvre (16)

mab16@wanadoo.fr

05 45 69 19 58

<http://mab16.free.fr/>

Groupement des agriculteurs biologiques de Charente-Maritime – Saint-Jean-d'Angély (17)

kt1-gab17@wanadoo.fr

Karine TROUILLARD

05 46 32 09 68

Biosèvres – Pompaire (79)

biosevres@wanadoo.fr

05 49 63 23 92

Vienne Agro Bio – Chauvigny (86)

vienneagrobio@wanadoo.fr

05 49 44 75 53

Institut régional de la qualité agroalimentaire Poitou-Charentes (IRQUA) – Jaunay-Clan (86)

contact@irqua.com

05 49 30 33 45

<http://www.irqua.com>

Les acteurs du bio en Poitou-Charentes

<http://www.les-acteurs-du-bio.fr>

*où trouver des structures qui accompagnent les organisateurs
dans le montage d'une éco-manifestation?*

Eko et Go – Barbezieux-Saint-Hilaire (16)

ekoetgo@asso16.com

05 45 78 42 80

ekoetgo.asso16.com

Centre de découverte - Aubeterre (16)

c.d.aubeterre@educ-envir.org

05 45 98 50 40

<http://perso.wanadoo.fr/cdaubeterre>

CPIE de la Charente Maritime – Fouras (17)

cpie17@wanadoo.fr

05 46 83 69 00

www.cpie17.org

Trimarrant - La Rochelle (17)

trimarrant@ouvaton.org

06 79 06 99 45
www.trimarrant.org

CPIE de Gâtine Poitevine – Coutières (79)

05 49 69 01 44
cpie.deux.sevres@cegetel.net

Comité d'Aménagement Rural et Urbain de la Gâtine (CARUG) - Parthenay (79)

carug@gatine.org
05 49 64 25 49
www.gatine.org/carug

CPIE Seuil du Poitou - Vouneuil sur Vienne (86)

cpie-seuil-dupoitou@wanadoo.fr
05 49 85 11 66

CPIE Val de Gartempe – Lathus (86)

cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr
05 49 91 71 54
www.cpa-lathus.asso.fr/ferme_peda.asp

BON À SAVOIR

**Les centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement
(CPIE)**



Les quatre **Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement** de Poitou-Charentes et le **Centre de découverte d'Aubeterre**, structures d'éducation à l'environnement, accompagnent des démarches de développement durable et aident au montage de projets concrets comme les manifestations éco-responsables. animateurs et outils pédagogiques pourront répondre aux besoins des organisateurs d'événements.

Leurs expositions itinérantes et interactives « Naturalibus » développent trois thématiques :

- le changement climatique et les enjeux énergétiques
- l'eau (bar à eaux, parcours de l'eau domestique, bassin versant, toilettes sèches pour les Deux-Sèvres)

- les paysages de Poitou-Charentes et la haie

D'autres sujets peuvent être abordés : déchets, biodiversité, énergies renouvelables,... Avant (organisation), pendant (animation) et après (évaluation) une éco-manifestation, ils peuvent assister les organisateurs.

où trouver des structures d'éducation à l'environnement pouvant intervenir dans une éco-manifestation?

Petits Débrouillards – La Rochelle (17)

info@lespetitsdebrouillardspc.org

05 46 50 78 77

www.lespetitsdebrouillardspc.org

Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifree) - Chizé (79)

ifree@ifree.asso.fr

05 49 09 64 92

<http://ifree.asso.fr>

Parc Interrégional du Marais Poitevin – Coulon (79)

correspondance@parc-marais-poitevin.fr

05 49 35 15 20

www.parc-marais-poitevin.fr/

Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement Poitou-Charentes (GRAINE) – Poitiers (86)

graineipc@educ-envir.org

05 49 01 64 42

www.graineipc.org

Petits Débrouillards – Poitiers (86)

info@lespetitsdebrouillardspc.org

05 49 47 38 69

www.lespetitsdebrouillardspc.org

Poitou-Charentes Nature - Union Centre Atlantique pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (UCAPNE) – Fontaine-le-Comte (86)

05 49 88 99 23

pc.nature@laposte.net

www.poitou-charentes-nature.asso.fr/

Voir aussi dans la rubrique « Où trouver des structures qui accompagnent les organisateurs dans le montage d'une éco-manifestation? » :

Centre de découverte - Aubeterre (16)

CPIE de la Charente Maritime – Fouras (17)

CPIE de Gâtine Poitevine – Coutières (79)

CPIE Seuil du Poitou - Vouneuil sur Vienne (86)

C.P.I.E. Val de Gartempe – Lathus (86)

où trouver des services de covoiturage?

Plate forme charentaise de covoiturage – Angoulême (16)

Jean François CHARRIER

jfcharrier@cg16.fr

05 45 90 75 16

www.covoiturage16.com

Syndicat mixte du Pays Mellois – Melle (79)

Cynthia DOUCET

transports@paysmellois.org

05 49 27 35 36

<http://paysmellois.org>

Plate forme régionale de covoiturage – Région Poitou-Charentes

Numéro Indigo : 0820 820 138

<http://covoiturage.poitou-charentes.fr/>

où trouver des produits et du matériel écologiques?

Conseil Général de la Charente – Angoulême (16)

Poches en kraft et rubalise biodégradable pour les manifestations charentaises

sberthelon@cg16.fr

Sasika BRETHERON

05 45 90 75 13

L'Escarboucle – Auberville (16)

Vaisselle lavable, compostable et autres accessoires écologiques

05 45 61 02 75

contactbio@escarboucle.com

www.escarboucle.com

Ecohabitat – Garat (16)

Peintures, traitements du bois, décoration

05 45 24 88 35

contact@ecohabitat.fr

Industrie papetière charentaise – Saint-Yriex-sur-Charente (16)

Enveloppes et pochettes postales

05 45 95 63 50

Un bureau sur la terre – Périgny (17)

Fournitures de bureau et produits d'entretien

05 46 07 77 32

www.unbureausurlaterre.com/

Ecofrance – Medis (17)

Sacs cabas

05 46 05 80 44

www.ecofrance.com

La Casa équitable – Le Château d'Oléron (17)

Vaisselle lavable, compostable et produits de nettoyage écologiques

05 46 85 03 83

contact@la-casa-equitable.com

www.la-casa-equitable.com

Body Nature – Nueil-les-Aubiers (79)

Produits d'entretien

<http://www.bodynature.fr/>

T.I.O Créatex - Saint-Saviol (86)

Chiffons d'essuyage

05 49 97 00 17

creatextio@aol.com

L'arbre vert – Saint-Benoît (86)

Produits d'entretien

05 49 61 51 10

www.arbrevert.fr/

La Frênaie – Arçais (79)

Fabrication artisanale et location de yourtes et de tipis

05 49 26 96 91

<http://www.lafrenaie.org>

Dernière mise à jour des contacts : 23 décembre 2013

ANNEXE I

Questionnaire sur les aspects environnementaux de l'offre d'impression

QUESTIONNAIRE sur les aspects environnementaux de l'offre d'impression¹

Ce questionnaire a pour objectif d'évaluer les aspects environnementaux des offres, ces aspects seront pris en compte lors de l'évaluation générale des offres.

A - PAPIER proposé et environnement : (si plusieurs offres de papier remplir plusieurs questionnaires)

Ces informations peuvent notamment se trouver sur les fiches techniques des papiers fournis par vos fournisseurs.

	Aspects considérés	Réponse	Commentaires (joindre tout document utile) - détails et mode de preuve :	Remarques
Nom du papier :				
1	Utilisation de papier répondant aux exigences d'un éco-label officiel ou équivalent ?	Oui Non		Ecolabel européen, nordique, allemand...
2	Utilisation de papier "recyclé" ?	Oui % (de recyclé) Non		
3	Si papier contenant des fibres vierges : utilisation de fibres provenant de forêts gérées durablement ?	Oui et % (fibres vierges de forêts gérées dur.) Non		Labels d'écocertification tels que FSC, PEFC...
4	Démarche de gestion environnementale du procédé de fabrication (et recyclage) du papier ?	Oui Non		Notamment : Norme Iso 14001, EMAS...

B – IMPRESSION OFFSET et environnement

	Aspects considérés	Réponse	Commentaires (joindre tout document utile) - détails et mode de preuve :	Remarques
Nom du papier :				
1	Pour l'impression : utilisation d'encre végétales ?	Oui Non		
2	Pour l'impression : utilisation d'un procédé CTP ?	Oui Non		Le procédé CTP permet de limiter l'utilisation de produits chimiques dangereux utilisés lors de la préparation des films (flashage...)
3	Gestion spécifique des déchets dangereux dans les filières agréées ?	Oui Non		Par exemple certificats, engagement dans la Charte "Imprim'vert", engagement sur l'honneur,...
4	Le % d'alcool isopropylique de la solution de mouillage est mesuré	Oui et % Non		L'alcool (isopropylique) est générateur de COV, dangereux pour la santé.

Liste des sigles : CTP : Computer To Plate / EMAS : Eco-Management and Audit Scheme / FSC : Forest Stewardship Council / PEFC : Pan European Forest Certification / COV Composés Organiques Volatils

Nom et Fonction :

Signature :

¹ Source : Eco-communication, vers une communication plus responsable, ADEME, Mars 2005 – ref 5526.

ANNEXE II

Le référentiel « éco-manifestations Poitou- charentes »

Pour évaluer la prise en compte de l'environnement dans l'organisation d'une manifestation, la Région a élaboré le référentiel éco-manifestations Poitou-Charentes, composé de deux parties :

- × une grille d'évaluation du projet de manifestation ;
- × une liste de données à collecter et d'indicateurs à calculer permettant d'évaluer la manifestation après son déroulement.

Les actions de la grille sont classées en trois catégories: « obligatoire », « fortement conseillée », ou « facultative ».

Si tous les critères « obligatoires » sont remplis par les organisateurs, ces derniers peuvent obtenir le logo et l'appellation « éco-manifestation » auprès de la Région après en avoir fait la demande à l'aide d'un dossier de candidature :

<http://www.poitou-charentes.fr/environnement/eco-manifestations>



Référentiel éco-manifestations Poitou-Charentes

<i>Limitier les consommations de papier et d'encre</i>	
Existence d'un site Internet pour la manifestation, permettant de limiter la taille des supports papier?	Fortement conseillé
Utilisation de mailings en remplacement de certains envois de courriers?	Fortement conseillé
Des actions sont-elles prévues pour réutiliser les vieux papiers (anciennes affiches, par exemple)?	Fortement conseillé
Les formats de documents (recto-verso, taille, nombre de pages, grammage) sont-ils adaptés? Permettent-ils d'éviter une consommation excessive de papier?	Obligatoire
Les documents sont-ils conçus de façon à limiter les aplats de couleur?	Fortement conseillé
Un suivi des quantités imprimées et diffusées est-il réalisé afin d'adapter le nombre d'impressions d'une année sur l'autre et d'éviter le gaspillage?	Obligatoire

Sensibiliser à l'environnement en amont de la manifestation	
Une référence à la démarche éco-responsable est-elle inscrite sur les documents imprimés?	Obligatoire
Une page spécifique présentant la démarche éco-responsable est-elle prévue sur le site Internet?	Fortement conseillé
Intégrer des critères environnementaux dans les achats	
L'imprimeur choisi est-il détenteur du label Imprim'Vert ?	Fortement conseillé
Le prestataire est-il interrogé sur la qualité environnementale des impressions (papier éco-labellisé, choix des encres, ...)?	Obligatoire
Les produits alimentaires consommés sur la manifestation sont-ils issus de l'agriculture biologique? Les circuits courts et les produits de saison sont-ils privilégiés?	Si possible
En cas de diffusion d'accessoires promotionnels, des considérations environnementales ont-elles été intégrées lors du choix de ces accessoires?	Fortement conseillé
D'autres critères environnementaux ont-ils été intégrés dans les prestations ?	Fortement conseillé
Agir pour réduire l'impact du transport	
L'incitation au covoiturage figure-t-elle dans les documents papier grâce à une phrase type?	Obligatoire
Les horaires de transport collectif permettant d'accéder à la manifestation sont-ils publiés sur le site Internet?	Si possible
Des navettes ont-elle été mises en place par les organisateurs afin de réduire les déplacements individuels?	Si possible
Des véhicules moins polluants (voitures électriques, gaz ou hybrides, vélos...) sont-ils utilisés sur la manifestation?	Si possible
Un espace d'annonce pour le covoiturage (site Internet en amont, panneau d'affichage sur place) est-il prévu?	obligatoire
D'autres mécanismes d'incitation au transport collectif sont-ils prévus (tarif préférentiel, cadeau, ...)?	Si possible
Installer des cendriers ou distribuer de cendriers de poches	
Des cendriers de poche sont-ils distribués aux participants?	Fortement conseillé
Des cendriers sont-ils installés sur le site? Pour les manifestations non-fumeurs, des cendriers sont-ils installés aux entrées et sorties?	Obligatoire

Le nombre de cendriers est-il suffisant et leur emplacement est-il approprié (près des buvettes, par exemple)?	Obligatoire
Les cendriers sont-ils correctement signalés?	Fortement conseillé
Réduire les quantités de déchets	
De la vaisselle lavable ou compostable est-elle utilisée pour les intervenants et les membres de l'équipe d'organisation?	Obligatoire
De la vaisselle lavable ou compostable est-elle utilisée pour le public?	Fortement conseillé
Des matériaux en fin de vie sont-ils réutilisés lors de la manifestation (décoration notamment)?	Fortement conseillé
Des matériaux réutilisables plutôt que jetables sont-ils privilégiés lors des achats?	Fortement conseillé
Maîtriser ses consommations	
Des éclairages basse consommation sont-ils utilisés?	Fortement conseillé
Le recours à l'éclairage naturel est-il favorisé (pour les chapiteaux, notamment) afin de diminuer les consommations d'électricité?	Si possible
L'électroménager performant est-il privilégié?	Si possible
L'eau de pluie est-elle récupérée sur le site de la manifestation?	Fortement conseillé
Des toilettes sèches sont-elles installées? L'animation et la maintenance sont-elles prévues?	Fortement conseillé
D'autres systèmes d'économie d'eau sont-ils installés?	Si possible
Organiser une bonne gestion des déchets	
Un travail en amont a-t-il été mené avec la collectivité?	Obligatoire
Le tri du verre et des autres recyclables (au minimum) est-il réalisé?	Obligatoire
La quantité de conteneurs est-elle suffisante?	Obligatoire
La signalisation est-elle suffisante?	Obligatoire
Les déchetteries sont-elles utilisées pour l'évacuation des déchets encombrants lors du montage et du démontage?	Fortement conseillé
Les déchets compostables sont-ils triés et valorisés?	Fortement conseillé

Les déchets spécifiques (piles, déchets dangereux...) sont-ils triés et envoyés vers des filières appropriées?	Fortement conseillé
Des membres de l'équipe d'organisation formés sont-ils affectés à la gestion des déchets?	Obligatoire
<i>Former les intervenants en amont</i>	
Les membres de l'équipe d'organisation reçoivent-ils une information sur la démarche en amont?	Obligatoire
Les prestataires reçoivent-ils une information sur la démarche en amont?	Obligatoire
Les organisateurs font-ils appel à des intervenants extérieurs pour assurer la formation?	Si possible
<i>Sensibiliser à l'environnement pendant la manifestation</i>	
Un volet environnement est-il prévu dans le bilan de la manifestation?	Obligatoire
Des indicateurs permettant de suivre chaque action sont-ils mis en place?	Obligatoire
Des points d'information sur l'environnement (stand, exposition, ...) accessibles au public ou aux membres de l'équipe d'organisation sont-ils prévus?	Fortement conseillé
Des interventions sur l'environnement à destination du public ou des membres de l'équipe d'organisation sont-elles prévues?	Si possible
Des éléments sont-ils communiqués à la presse afin de présenter et valoriser la démarche?	Fortement conseillé
Est-il prévu de publier sur Internet le bilan environnemental de la manifestation?	Fortement conseillé

	Données à collecter	Valeur	Unité
1	Nombre de personnes présentes sur la durée de la manifestation		unités
2	Montant des surcoûts liés au plan d'action environnemental		€
3	Budget global de la manifestation		€
4	Poids total de papier utilisé pour les documents de communication		kg
5	Quantité de déchets triés pour être valorisés (recyclables et compostables)		kg
6	Quantité de déchets non valorisés		kg
7	Quantité de vaisselle lavable utilisée		unités
8	Quantité de vaisselle compostable utilisée		unités
9	Quantité de vaisselle jetable et non valorisable utilisée		unités
10	Consommation d'électricité sur le réseau électrique		kWh
11	Consommation de gaz-oil des groupes électrogènes		litres
12	Consommation d'eau (réseau et achat de bouteilles)		litres
13	Nombre de repas servis par les organisateurs		unités
14	Nombre de toilettes sèches		unités
15	Nombre de toilettes chimiques ou raccordées au réseau		unités

	Indicateurs	Valeur	Unité
1	Part des dépenses liées à l'environnement = $100 \times (2) / (3)$		%
2	Consommation de papier par personne = $(4) / (1)$		kg
3	Production de déchets par personne = $((5)+(6)) / (1)$		kg
4	Taux de valorisation des déchets = $(5) / ((5)+(6))$		%
5	Taux d'utilisation de vaisselle lavable = $(7) / ((7)+(8)+(9))$		%
6	Taux d'utilisation de vaisselle compostable = $(8) / ((7)+(8)+(9))$		%
7	Consommation d'électricité par personne = $(10) / (1)$		kWh
8	Consommation d'eau par personne = $(11) / (1)$		litres
9	Taux d'utilisation des toilettes sèches = $(13) / ((13)+(14))$		%

ANNEXE III

NOUVEAU : Les éco-tournages

Qu'est-ce qu'un éco-tournage?

Des éco-manifestations aux éco-tournages, il n'y a qu'un pas...

En effet, une grande partie des 21 préconisations qui figurent dans ce guide peuvent s'appliquer à un tournage de film, qui constitue une catégorie un peu particulière d'événement.

La principale différence entre un film et une manifestation tient à l'absence de public. Pour autant, un tel projet réunit plusieurs dizaines de personnes sur les lieux de tournage, pour une durée qui peut aller de quelques jours à plusieurs mois.

Dans certains cas, la vie d'équipe se prolonge sur les sites d'hébergement et de restauration.

Comme une manifestation, un tournage consomme des ressources, produit des déchets, génère des déplacements. Il est donc tout à fait pertinent de vouloir réduire ces impacts en s'engageant dans une démarche d'éco-tournage.

L'expérience Lady Blood

En 2007, l'équipe du film Lady Blood, dont le tournage s'effectuait en Charente-Maritime, a contacté la Région Poitou-Charentes pour décliner les préconisations du Guide des éco-manifestations sur ce projet de long métrage pour le cinéma.

Lady Blood est un film de genre, entre le policier et l'horreur, réalisé par Jean-Marc Vincent et produit par Alterego films. A priori, rien à voir avec l'écologie, et pourtant...

Comme pour un festival ou une manifestation sportive, le travail commence par l'écriture d'un plan d'action visant à réduire les principaux impacts environnementaux du film. Pour ce faire, le réalisateur et la production recrutent un éco-conseiller qui



L'éco-tournage Lady Blood - Le visuel de la charte environnementale.

les assiste dans la rédaction d'une charte environnementale.

Cette charte cible quatre thèmes : les transports, les besoins en produits, les déchets et l'énergie.

Les principaux engagements de l'équipe sont les suivants :

La réduction des émissions liées aux transports

Les lieux d'hébergement ont été choisis au plus proche des sites de tournage et en regroupant un maximum de personnes. Un Plan de Déplacement des Equipes a permis l'optimisation des distances de transport. Le co-voiturage a été systématiquement mis en place. De même, le train a été privilégié lors des déplacements Paris-Province.

Le choix d'une consommation durable

La production a mené une réflexion sur une consommation juste et raisonnée qui soit ajustée en fonction des besoins réels.

Des produits naturels, recyclés, réutilisables, recyclables ou biodégradables ont été achetés. La nourriture était issue de l'agriculture biologique et du commerce équitable. La vaisselle était réutilisable. Les produits d'entretien et de bureautique possédaient un label environnemental (NF environnement, ecolabel européen).

Une gestion responsable des déchets

Les déchets ont été triés systématiquement lors du tournage, grâce à un système de tri mis en place en lien avec la collectivité. Chacun des membres de l'équipe a reçu une sensibilisation à la nécessité d'une gestion sélective des déchets produits. Un maximum de déchets dangereux a été récupéré.

La maîtrise des besoins en électricité

Une politique de chasse au gaspillage, principalement axée sur le logement de l'équipe et les lieux de vie, a été menée tout au long du projet.

La sensibilisation de l'équipe

Les membres de l'équipe ont été sensibilisés régulièrement : réunion d'information dès le premier jour, exposition sur le changement clima-



Point de tri sélectif sur le tournage du film Lady Blood. Octobre 2007.

tique installée au restaurant du camping où logeaient les techniciens et les acteurs.

La compensation des rejets de CO2

Les rejets en CO2 ont été compensés en contribuant aux projets de « CO2 Solidaire ».

Le bilan

Le tournage a mobilisé 56 comédiens, 140 figurants et 35 techniciens sur une durée totale de 30 jours.

La production de déchets s'est révélée importante, avec une moyenne de 1,6 kg par personne et par jour, mais les deux-tiers ont été valorisés grâce au tri sélectif.

Pour produire les 11 000 kWh nécessaires au tournage, les groupes électrogènes ont consommé près de 3500 litres de gazole. Malgré les efforts de l'équipe, il n'a pas été possible de louer des groupes moins polluants que ceux généralement utilisés pour le cinéma.

En matière de déplacements, le report des véhicules individuels vers le train représente 33 000 km. Le covoiturage a également permis une baisse de 30% des consommations de carburant. Au total plus de 15 tonnes de gaz à effet de serre (GES) ont été évitées, dont 90% grâce au train et 10% grâce au covoiturage.

Le tournage a émis environ 27 tonnes de GES, soit 18 kg par personne et par jour, un chiffre identique à la moyenne des rejets domestiques. Les émissions évitées grâce au plan d'action se situent autour de 35% des émissions réelles, ce qui est un très bon résultat pour une première expérience.

Au delà des chiffres, l'équipe de Lady Blood a montré que l'éco-responsabilité pouvait se décliner également dans le monde du cinéma. Une première qui appellera sans doute bien d'autres projets d'éco-tournage en Poitou-Charentes et ailleurs.

Tous les documents sur la démarche éco-manifestations sont en ligne sur le site de la Région Poitou-Charentes :

<http://www.poitou-charentes.fr/>

rubrique énergies renouvelables

Vous y trouverez notamment :

- x Un film « **Passez à l'éco-manifestation** » qui présente la démarche en images à partir des éco-festivals 2007
- x Un **Guide de la collecte des données environnementales**, qui vous indiquera comment mettre en place un suivi sur votre manifestation
- x Un **tableur de suivi**, qui vous permettra de saisir vos données et calculera automatiquement vos indicateurs environnementaux
- x Le **dossier de demande pour obtenir le logo éco-manifestations**
- x La **liste des événements ayant bénéficié du logo « Eco-manifestation Poitou-Charentes »**



Festival du nombril, Pougne-Hérisson - édition 2006

Pour toute information complémentaire

Région Poitou-Charentes

Service Énergie, Énergies renouvelables, Air

Aurélien BERNIER

05 49 55 77 00

a.bernier@cr-poitou-charentes.fr

www.poitou-charentes.fr

Guide Poitou-Charentes des Eco-manifestations *

(* ...et autres activités éco-responsables)

Version actualisée – **Janvier 2014**

Ont participé à l'élaboration de la première version du guide :

Trimarrant, La Cabane Altern'active,
Rootsland, Eko&Go, AJC, Poitiers-
Jeunes, la Communauté
d'agglomération du Pays rochefortais.